



REPUBLIQUE D'HAITI
 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
 DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

AVIS DE COTISATION

PAGE	DATE D'EMISSION	No AVIS DE COTISATION
	04-07-01	

IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE		No IMMATRICULATION FISCALE	MONTANT PAYE
NOM: JOUBERT LOISEAU			G
ADRESSE: P AU P		No TELEPHONE	DATE DE PAIEMENT
			No CAISSIER INITIALES

COTISATION No DECLARATION	TYPE D'IMPOT ENREG		EX. FISCAL 00-01	CODE D'IMPOT 211-450-01
IMPOT A PAYER 4.00 G	INTERETS G	PENALITES G	TOTAL A PAYER 4.00 G	DATE D'ECHEANCE

DESCRIPTION/RENSEIGNEMENTS

SIGNIFICATION AU SIEUR LESLIE MAXIMILIEN REQUETE DU SIEUR FRITZ MEVS

211-450-01	TAXE	1.00	GDE
211-720-02	VT	2.00	"
211-450-04	TS	1.00	"
TOTAL A PAYER		4.00	GDES

QUATRE GOURDES & 00%

[Handwritten signature]

[Stamp: B.R.H. 04 JUL 2001 ENCAISSE]

INSTRUCTIONS DE PAIEMENT

CET AVIS DE COTISATION PEUT ETRE PAYE A LA BRH OU AU SERVICE DE LA TRESORERIE DE LA DGI. IL DOIT ETRE PRESENTE EN ENTIER AU CAISSIER LORS DU PAIEMENT. LA PARTIE SUPERIEURE DE L'AVIS DUMENT SCLEE PAR LE CAISSIER CONSTITUE LE REÇU DE PAIEMENT DU CONTRIBUABLE. TOUT SOLDE IMPAYE A LA DATE D'ECHEANCE GENERE AUTOMATIQUEMENT DES INTERETS ET/OU PENALITES.

B 2002424



REPUBLIQUE D'HAITI
 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
 DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

AVIS DE COTISATION

PAGE	DATE D'EMISSION 15-06-01	No AVIS DE COTISATION
------	-----------------------------	-----------------------

IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE		No IMMATRICULATION FISCALE	MONTANT PAYE G
NOM: ME ALGANT JOSEPH		No TELEPHONE	DATE DE PAIEMENT
ADRESSE: P AU P			No CAISSIER INITIALES

COTISATION No DECLARATION	TYPE D'IMPOT ENREG		EX. FISCAL 00-01	CODE D'IMPOT 211-450-01
IMPOT A PAYER 3.50 G	INTERETS G	PENALITES G	TOTAL A PAYER 3.50 G	DATE D'ECHEANCE

DESCRIPTION/RENSEIGNEMENTS

EXTRAIT DU GREFFE DU TRIBUNAL DE PAIX DE LA CROIX DES BOUQUETS JUGEMENT ENTRE
 LE SIEUR LESLIE MAXIMILIEN ET LA HAITIAN SUGAR COMPANY (HASCO)

211-450-01	TAXE	1.50	GDE
211-720-02	VT	1.00	"
211-450-04	TS	1.00	"
TOTAL A PAYER			3.50	GDES

TROIS GOURDES 250%

(Handwritten signature and blue stamp 'ENCAISSE')

R1990433

INSTRUCTIONS DE PAIEMENT

CET AVIS DE COTISATION PEUT ETRE PAYE A LA BRH OU AU SERVICE DE LA TRESORERIE DE LA DGI. IL DOIT ETRE PRESENTE EN ENTIER AU CAISSIER LORS DU PAIEMENT. LA PARTIE SUPERIEURE DE L'AVIS DUMENT SCELLEE PAR LE CAISSIER CONSTITUE LE REÇU DE PAIEMENT DU CONTRIBUABLE. TOUT SOLDE IMPAYE A LA DATE D'ECHEANCE GENERE AUTOMATIQUEMENT DES INTERETS ET/OU PENALITES.